



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 12 AVRIL 2022 A 17H00
A LA SALLE DE LA MAIRIE**

SESSION ORDINAIRE

**Date de la convocation : 05/04/2022
Nombre de conseillers en exercice : 08
Secrétaire de séance : M Denis DECHOUX**

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la Salle de la Mairie sous la présidence de M. Daniel BEY, Maire de la Commune.

PRESENTS : Mesdames Marion DOU, Josiane BERAUD, Michèle SCHILLING et Messieurs Daniel BEY, Laurent MAILLARD, François STEL et Denis DECHOUX.

ABSENTS EXCUSES :

M Aymeric CUVELIER donne pouvoir à M Daniel BEY

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu du procès-verbal du conseil précédent
- 2) Tarif de l'épicerie du camping 2022
- 3) Subventions 2022
- 4) Convention accompagnement pour une analyse énergétique globale SymeEnergie 05
- 5) Divers

Le quorum est atteint.

1) Approbation du compte rendu du procès-verbal du conseil précédent

Le CR est adopté à l'unanimité des membres présents au dit conseil.

2) Tarif de l'épicerie du camping 2022

Monsieur le Maire présente dans le détail la grille des prix.
Une discussion s'engage et des éclaircissements sont donnés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :
D'ARRÊTER les tarifs de l'épicerie du Camping Municipal Le clos du Lac pour l'année 2022 comme indiqués sur le tableau suivant :

Prix de revente TTC

EPICERIE GENERALE

Alimentation

Café moulu bio 250gr	3.90 €
Café soluble doses 25*2	2.00 €
Chips grand paquet 350g	1.95 €
Petits pois carottes grande boîte 420g	1.30 €
Haricots boîte bio	2.60 €
Maïs bio 285g	1.60 €
Ravioli grande boîte 800g	2.50 €
Filtre café	0.95 €
The bio 20*2g	1.30 €
Chocolat poudre 250g	1.50 €
Sucre poudre 750g	1.55 €
Sel 250g	1.70 €
Poivre 36g	1.65 €
Confiture 320g	1.50 €
Biscottes 290g	1.55 €
Pain de mie 250g	1.90 €
Nutella 400g	3.30 €
Tablette chocolat 3*110g	3.95 €
Choco BN 5*35g	2.20 €
Gâteaux petit ecolier 150g	1.55 €
Palets bretons 125g	0.85 €
Gâteaux barquettes 120g	1.05 €
Mars	4.00 €
Bonbons Haribo assortiment 600g	5.10 €
Huile d'olive 50cl	5.80 €
Vinaigre 50cl	2.30 €
Vinaigrette 380g	2.10 €
Moutarde 265g	1.30 €
Ketchup 280g	1.10 €
Mayonnaise 415g	2.15 €
Riz bio 500g	1.70 €
Pates penne rigate 500g	1.25 €
Thon grande boîte 185g	3.50 €
Cornichon 220g	2.35 €
Olive 160g	2.45 €

Glaces

Glaces à l'eau	0.50 €
Milka	1.00 €
Mars glacé	1.00 €
Snickers glacé	1.00 €
Smarties	1.00 €
Magnum	1.50 €

Nuii	1.50 €
QUINCAILLERIE	
charbon de bois	7.80 €
Allumettes	1.50 €
Hygiène	
Lessive (dosettes) 450g	2.00 €
Eponges	1.50 €
Sacs poubelles 30l*20	1.75 €
Gel douche 250ml	2.25 €
Shampoing 400ml	4.60 €
Dentifrice 75ml	1.10 €
Brosse à dents	1.90 €
Rasoirs jetables homme Bic * 12	2.45 €
Mousse à raser 250ml	2.20 €
Mouchoirs 15 étuis	1.70 €
Sopalin 2 rouleaux	2.20 €
Serviettes hygiéniques *12	2.75 €
Tampons *24	2.50 €
Papier toilette	0.25 €
Produit vaisselle 500ml	1.70 €
PAINS / VIENOISERIES	
Croissant	1.00 €
Pain au chocolat	1.10 €
Platine Label Rouge	1.20 €
Pain complet	2.20 €
Pain céréale	2.20 €
Flûte de campagne	1.20 €
Baguette de campagne	1.00 €
BOISSONS SANS ALCOOL	
eau 1L La Roche des Ecrins	1.25 €
Lait 1L demi écrémé	1.00 €
Coca cola 1.25L	2.00 €
Jus d'orange Bio Paquito 75cl	2.00 €
Ice Tea 1L	1.50 €
BOISSONS AVEC ALCOOL	
bière 12*25cl Heineken	9.00 €
Vin rosé 75cl	5.45 €
Vin Rouge 75cl	5.85 €
Vin blanc 75cl	3.75 €
	- €
LOCAL / BIO	
BOISSONS SANS ALCOOL	
Jus de pomme bio 1L	3.15 €

BOISSONS AVEC ALCOOL

Caturige 33 cl	2.40 €
Dure à cuire 33cl	2.75 €
Glaci'ale 33cl	2.40 €
Culminante 33cl	2.65 €
Caturige 75cl	5.00 €
Dure à cuire 75cl	5.50 €
Glaci'ale 75 cl	5.00 €
Culminante 75cl	5.40 €
Cuche Ambrée 33 cl	2.90 €
Cuche Session summer 33 cl	2.90 €
Cuche blonde 33 cl	2.90 €
IPA 33 cl	2.90 €
Smach 33 cl	2.90 €
Cuche Ambrée 75 cl	5.75 €
Cuche Session summer 75 cl	5.75 €
Cuche blonde 75 cl	5.75 €
IPA 75 cl	5.75 €
Smach 75 cl	5.75 €
Vin rouge 75cl Bio Valserre	9.70 €
Vin rosé 75cl	7.90 €
Vin blanc 75cl	7.90 €

ALIMENTATION

Pâtes 500g	2.15 €
Riz Basmati 500g	4.50 €
Semoule 500g	2.15 €
Couscous blanc 500g	3.15 €
Compote de pomme Bio 850g	4.00 €
Sauce bolognaise 480g	4.10 €
Miel 250g	6.00 €
Miel de montagne 500g	10.00 €
Miel de montagne 1kg	18.15 €
Miel de lavande 500g	10.00 €
Miel de lavande 1kg	18.15 €
Terrine des alpes nature 160g	3.20 €
Terrine des alpes Armagnac 160g	3.20 €
Terrine des alpes Genièvre 160g	3.20 €
Terrine des alpes Poivre vert 160g	3.20 €
Terrine des alpes Caillette de montagne 160g	3.20 €
Terrine canard 160g	3.70 €
Terrine Lapin 160g	3.70 €
Terrine Génépi 160g	3.70 €
Terrine Sanglier aux cèpes et bolets 160g	3.70 €
Terrine du Randonneur 160g	3.70 €
Saucisson 250G	5.50 €
Boite de 6 œufs	3.00 €

Confiture de Réallon 420g	7.50 €
Sirop de Réallon 250ml	5.50 €
Café torréfié 250g	7.00 €
Thé 250g	7.00 €

3) Subventions 2022

Monsieur le Maire fait part aux Conseillers Municipaux de toutes les demandes d'aides financières reçues, à date, en Mairie pour l'exercice 2022.

Il rappelle que :

- Le montant des crédits ouverts à l'article 6574-Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé est de 4 000 €.
- Toute subvention ne peut être attribuée qu'après étude d'une demande de subvention.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

1. D'attribuer aux associations et autres organismes les montants suivants :

Ski-Club Réallon	200 €
Association SKI Nature Serre-Ponçon	210 €
La Gaule Savinoise	50 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	100 €
Chasseurs AICA	50 €
ADMR	300 €
APE	350 €

2. D'étudier toute nouvelle demande de subvention déposée avant la fin 2022 et ce en fonction des crédits ouverts au budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide les montants des subventions ci-dessus énumérées ;
- Autorise leur versement ;
- Accepte d'étudier toute demande reçue en Mairie avant la fin 2022 et ce en fonction des crédits ouverts.

4) Convention accompagnement pour une analyse énergétique globale SymeEnergie 05

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que le SyMEnergie05, par délibération du 12 février 2021, propose aux collectivités adhérentes de bénéficier d'une gamme de service pour les accompagner dans la Transition Energétique.

La Commune souhaite étudier le potentiel d'économie d'énergie sur les bâtiments publics de son territoire et mettre en œuvre une analyse énergétique générale intégrant développement urbanistique, rénovation thermique, mobilité décarbonée, réseau de chaleur et production d'énergie renouvelable.

La Commune souhaite développer cette analyse en partenariat avec le SyMEnergie05 qui dispose des compétences et d'une stratégie publique pour mener conjointement des études prospectives pour apprécier la pertinence des projets sous forme de schéma directeur multi-usages et multi-énergies.

Monsieur le Maire propose de signer une convention d'accompagnement avec le SyMEnergie05.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix pour et 1 voix contre :

- Approuve l'exposé du Maire.
- Autorise le Maire à engager et signer tout document relatif à ladite convention.

5) Divers

- Assemblée générale de la crèche de Savines le Lac et de l'association les P'tits bouts le 28 avril prochain.

Le conseil demande à se rapprocher de la commune de Savines le lac pour rencontrer la personne responsable de la crèche afin d'avoir des explications précises justifiant la facture de près de 4000 € qui nous a été adressée ainsi que l'ensemble des éléments budgétaires.

- Rocassin : Michèle SCHILLING présente la trame du prochain numéro et propose l'affectation des articles aux conseillers ainsi que le planning à respecter.
- Denis DECHOUX informe le conseil de la prochaine réunion Mobilité Douce avec la participation de Mme Maximin, Maire de Baratier, à la mairie de Saint-Apollinaire le mardi 10 mai à 15h30.
- Pâturage : Faire le point sur les conventions en cours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.

**Monsieur Le Maire,
Daniel BEY**

